

Quel(s) cultivar(s) de peuplier planter ?

 7 min

Par Éric Paillassa, CNPF-IDF

La question du choix du cultivar au moment de la plantation ou de la replantation d'une peupleraie est une question centrale. En effet, la diversité des cultivars actuellement disponibles rend la réponse compliquée. Quels sont les critères importants à prendre en compte ? Cet article apporte des informations objectives sur ces critères, pour les cultivars présents sur le marché.



Cultivar Diva, âgé de 8 ans.



Cultivar Ludo, âgé de 11 ans.

La diversification en cultivars de la peupleraie française est une nécessité pour faire face aux risques sanitaires potentiels. C'est aussi un besoin essentiel pour avoir une adaptation optimale des cultivars face à la diversité des stations (sol + climat) rencontrées sur le territoire national. Cette diversification en cultivar est la seule solution pour assurer une production de bois de peuplier optimale et durable.

Les recherches françaises, italiennes et belges proposent régulièrement de nouveaux cultivars. Les progrès apportés par la recherche avec ces nouveaux cultivars sont nets, tant du point de vue de la productivité des cultivars et de la limitation des risques sanitaires que de leur forme (rectitude, branchaison) et de la qualité de leur bois.

Fin janvier 2018, le ministère de l'Agriculture a publié sa nouvelle liste régionalisée des cultivars éligibles aux aides de l'État, pour la période juillet 2018 - juillet 2020 :

<http://agriculture.gouv.fr/materiels-forestiers-de-reproduction-arretes-regionaux-relatifs-aux-aides-de-letat-investissement>

Cette liste propose 30 cultivars différents en liste principale, et 6 supplémentaires en liste annexe, tous aptes à la production de peuplier dans les conditions françaises de production. Face à cette diversité de cultivars proposés, il convient, pour étayer son choix, d'avoir une approche réfléchie, fondée sur des critères précis et des informations objectives. Pour réaliser ce choix du ou des cultivars, quatre critères principaux sont à prendre en compte :

- ➡ l'adaptation à la station correspondante au terrain à planter (type de sol et climat local),
- ➡ les conditions de taille et d'élagage, qui indiqueront les difficultés ou non de production de bois sans nœud recherchée par les industriels,
- ➡ les risques potentiels connus, sanitaires ou autres, auxquels seront exposés ou non le ou les cultivars retenus,
- ➡ la qualité du bois produit, qui est étroitement liée au cultivar et qui déterminera l'intérêt des acheteurs et la base de négociation du prix de vente du bois produit.

Le tableau récapitulatif sur les cultivars (p. 46) présente pour ces quatre principaux critères (mais aussi pour d'autres), la situation de chacun des cultivars de la liste régionalisée 2018-2020.

Adaptation à la station

Ce critère est de loin le plus important. En fonction de la qualité du sol et du climat local, les cultivars ont des comportements en croissance et donc en production, qui peuvent varier de manière très significative. Un même cultivar peut avoir une croissance forte sur un type de sol, et avoir de grandes difficultés à pousser sur un autre type de sol. Ainsi, par exemple, des cultivars préfèrent des sols frais quand d'autres ne conviennent que sur sol humide. De même, certains supportent l'argile ou les sols secs et d'autres pas. Enfin, si certains cultivars sont adaptés à un grand nombre de sol, aucun cultivar, n'est adapté à tous les types de sol.

L'objectif étant la production de bois, il est donc impératif de choisir un cultivar, qui sera adapté au sol de la parcelle à planter, et dans lequel il exprimera tout son potentiel productif.

Le tableau (p. 46) reprend également les 18 stations de la typologie des stations à peuplier¹ : typologie construite en fonction de caractères hydriques (humide, frais, sec), texturaux (d'argileuse à sableuse), et d'acidité. Ces 18 stations, pour faciliter leur positionnement en termes de production, sont réparties en trois catégories : les stations productives, les stations moyennement productives et les stations faiblement productives.

Pour chacune des stations, trois niveaux d'adaptation sont attribués : bonne, moyenne, mauvaise. Bonne signifie que le cultivar aura une croissance compatible avec une production rentable ; moyenne que le cultivar conviendra, mais avec une performance en croissance moindre.

Les cases blanches correspondent aux informations non disponibles ou en cours d'acquisition.

Les indications « station » portées sur le tableau ont été obtenus via les résultats des 959 essais comparaison de cultivars du Réseau expérimentations peuplier² qui étudient, depuis de nombreuses années, ces cultivars sur l'ensemble du territoire.

La taille et l'élagage

La production de bois de peuplier exige de tailler et d'élaguer les arbres afin d'obtenir le bois sans nœud demandé par les industriels.

¹ Fiche station de peuplier :
Station riche humide ; Paillassa É. ; 2009 ; Forêt-entreprise n°187 p. 46-53.
Station riche fraîche ; Paillassa É. ; 2009 ; Forêt-entreprise n° 188, p. 51-55.
Station limoneuse profonde ; Paillassa É. ; 2010 ; Forêt-entreprise n°194 p. 54-57.

² Le réseau expérimentation peuplier : ensemble des essais peuplier menés par les CRPF, les Ceteif, ...

La commercialisation des arbres bien menés (taillés) et correctement élagués est plus facile, et leur valorisation est meilleure. Le travail de taille et d'élagage des peupliers est donc une opération obligatoire qu'il faut bien intégrer dans son itinéraire de production. Les difficultés de taille ou d'élagage, qui sont fonction des cultivars, sont donc bien à prendre en compte. Certains cultivars nécessitent une taille de formation et d'autres pas, et l'élagage peut être, selon le nombre de branches, leurs dimensions et leurs angles d'insertion avec le tronc, une charge de travail bien différente selon les cultivars.

Le tableau propose des indications sur la facilité de la taille de formation et de l'élagage, avec trois possibilités : facile, moyennement facile et difficile.

Les indications portées sur le tableau sont issues des appréciations obtenues sur des sites du réseau expérimentations peuplier.

Les risques potentiels

Ils sont de deux ordres : biotiques (maladies et ravageurs) et abiotiques (vent, ...). Sur les risques biotiques, tout risque majeur sur un cultivar induit obligatoirement son élimination de la liste régionalisée, comme par exemple, le risque puceron lanigère sur I214 ou le risque rouille sur Beaupré. De ce fait, le risque biotique est réduit pour les cultivars proposés, mais n'est pas inexistant. Par contre sur les risques abiotiques, comme le vent, le risque (chablis ou volis) est réel, et aussi fonction des cultivars, excepté lors de coup de vents exceptionnels pour lesquels peu d'arbres résistent ...

Le tableau propose pour chaque risque, trois niveaux de sensibilité : pas ou peu sensible, moyennement sensible et très sensible. Les indications portées sur le tableau pour les risques biotiques (maladies & ravageurs) sont issues des obtenteurs (Recherche) et pour les risques abiotiques (vent, ...) des sites du réseau expérimentations peuplier. Pour un certain nombre de nouveaux cultivars, le risque vent est non renseigné pour l'instant car non suffisamment éprouvé.

La qualité du bois

La production de peuplier étant destinée à l'industrie, la prise en compte de la qualité du bois produit est un critère important pour obtenir une valorisation optimale de sa production. Cependant, il faut savoir que les utilisations du peuplier sont diverses (contre-plaqué, emballage, sciage). Ces utilisations peuvent faire appel à des qualités du bois spécifiques différentes (couleur pour les uns, qualités mécaniques pour d'autres, ...).

Le tableau propose trois niveaux de qualité du bois global c'est-à-dire toutes utilisations confondues : excellente, bonne, moyenne.

Les indications portées sur le tableau sont issues de deux études récentes (2009 et 2013)³ sur la qualité du bois des cultivars de peuplier. Pour les nouveaux cultivars, les cases correspondantes sont blanches car la qualité du bois d'arbres mûrs (la seule valable car correspondant à la réalité de la commercialisation des bois) n'a pas pu encore faire l'objet d'une étude approfondie.

Les autres critères

Le tableau présente d'autres critères de choix caractérisant les cultivars comme :

- ➡ le sexe, critère utile si le «coton» produit par les femelles n'est pas souhaité,
- ➡ la période de débourrement, s'il y a des risques forts de gelée tardive,
- ➡ la rectitude du tronc, pour ceux qui veulent éviter les peupliers sinueux (cas de figure de plus en plus rare),
- ➡ le risque de gourmands, pour ceux qui veulent éviter le risque de sortie de gourmands suite à un élagage et ainsi éviter une intervention en égourmandage.

Pour finir ...

Il convient de rappeler de choisir un cultivar pour trois ha maximum, et que pour 10 ha, trois cultivars est une bonne moyenne. ■

³ *Référentiel qualités du bois des cultivars de peuplier* (2009), plaquette de 33 pages sur www.peupliersdefrance.org
Qualité du bois des nouveaux cultivars de peuplier (2013), plaquette de 53 pages sur www.peupliersdefrance.org



« Une vie de cagette » <https://youtu.be/Ee4FVSkpdCk>